



Le verdict annoncé le 14 février pour Jawad Bendaoud

Actualité législative publié le **09/02/2018**, vu **1058 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Devant le Tribunal pour avoir hébergé les Jihadistes du 13 Novembre 2015, Jawad Bendaoud est certain « à 80% » qu'il sera condamné. Pourtant, ses avocats ont demandé sa relaxe.

Devant le Tribunal pour avoir hébergé les Jihadistes du 13 Novembre 2015, Jawad Bendaoud est certain « à 80% » qu'il sera condamné. Pourtant, ses avocats ont demandé sa relaxe.

« Peut-être que j'irai en enfer, mais pas pour avoir hébergé ces terroristes-là, parce que je ne savais pas que c'étaient des terroristes » a-t-il clamé devant la Justice. Interpellé le 18 novembre 2015 après l'intervention du Raid dans un appartement où il logeait deux terroristes, Jawad Bendaoud avait déclenché les rires des internautes suite à une interview maladroite devant les caméras.

Selon ses avocats, les appels téléphoniques du jeune homme seraient la preuve de son ignorance quant à la réelle identité des jihadistes qu'il hébergeait. « Et puis il va se présenter devant les caméras et ça c'est magnifique. Si vous étiez mêlé à tout ça, est-ce que vous iriez demander aux journalistes des photos des terroristes ? », ont-ils plaidé.

Le jugement sera connu le 14 février.

[->> + d'actu sur http://maitre-rauline-avocat.fr](http://maitre-rauline-avocat.fr)